

COMPOSITION DES JURYS

Année universitaire 2020-2021

Le Président de la COMUE UBFC

Vu le Code de l'Éducation, notamment article L. 712-2 (5°) ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de Master ;
Vu le Décret n° 2015-280 du 11 mars 2015 portant création de la communauté d'universités et établissements « Université Bourgogne Franche-Comté » et approbation de ses statuts ;
Vu l'arrêté du 26 juillet 2019 accordant la Communauté d'universités et établissements « Université Bourgogne Franche-Comté » à délivrer des diplômes nationaux ;

ARRETE

Article 1 :

Le jury du **Master 2 Data Analyst for Spatial and Environmental Economics** est ainsi constitué pour l'année universitaire 2020-2021

Président :

LEGROS Diego

Membres :

AKGUN Oguzhan
BAUMONT Catherine
BREUILLÉ Marie
CLAUDE Denis
DEBARSY Nicolas
GUILLAIN Rachel

KAHINDO Salomé
LE GALLO Julie
LEGRAS Sophie
LOYER Teddy
MARTIN Elsa
PARENT Olivier

Article 2 :

Le présent arrêté est publié par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'établissement et sur le site internet.

Fait à DIJON, le jeudi 12 novembre 2020.

Dominique GREVEY
Administrateur Provisoire d'UBFC

